Tsunami en indonésie  
la chaîne du bonheur appelle aux dons

Le séisme et le tsunami qui ont frappé l’Indonésie vendredi ont fait des centaines de morts et des milliers de blessés semant la dévastation sur toute une région. La Chaîne du Bonheur appelle aux dons pour financer l’aide humanitaire des ONG actives sur place.

Le gouvernement indonésien a lancé aujourd’hui un appel à l’aide internationale après le violent séisme suivi d’un tsunami qui a frappé l’île des Célèbes vendredi, provoquant la mort de plus de 1’200 personnes et faisant des milliers de blessés. Plus d’un million et demi de personnes sont affectées et les dégâts sont considérables. Un important dispositif de secours a été mis en place alors que le bilan définitif ne sera connu que lorsque les sauveteurs auront atteint les régions les plus reculées.

Cinq ONG partenaires de la Chaîne du Bonheur (Adra, Caritas, l’EPER, Solidar, Croix-Rouge suisse) se sont déjà mobilisés pour venir en aide aux victimes sur le terrain. Elles ont besoin de toute urgence de nourriture, d’eau, de médicaments, de matériel médical et d’abris.

L’argent collecté par la Chaîne du Bonheur servira dans un premier temps à répondre aux besoins les plus urgents. Plus tard, selon les moyens, les partenaires de la Chaîne du Bonheur aideront les populations à se relever après la catastrophe, par exemple par la réhabilitation et la reconstruction de leurs maisons.

Les dons peuvent être versés sur [www.bonheur.ch](http://www.bonheur.ch) ou sur le CP 10-15000-6, mention Tsunami Indonésie.

Contact : Sophie Balbo, porte-parole : +41 58 458 12 35, 078 815 96 39

« Chaîne du Bonheur – La Suisse solidaire » est l’expression de la solidarité de la population de Suisse avec des victimes de catastrophes et de conflits. Elle est une fondation indépendante créée par la SSR. La Chaîne du Bonheur n’est pas opérationnelle elle-même, mais cofinance avec les dons de la population, d’entreprises ainsi que des cantons et communes, des projets de 26 ONG suisses qui viennent en aide aux victimes sur place. La Fondation assure la bonne utilisation de ces dons grâce à des analyses approfondies et des évaluations sur le terrain menées par des experts dans le respect des normes internationales en matière d’aide d’urgence, de réhabilitation et de reconstruction. En Suisse, la Chaîne du Bonheur soutient des personnes en détresse en collaboration avec des organismes spécialisés. Lors d’intempéries dans le pays, elle soutient des particuliers, des communes ou des PME victimes de dégâts importants. Depuis 1946, la Chaîne du Bonheur a collecté plus de 1,7 milliard de francs de dons.  
Plus d’infos sur [www.bonheur.ch](http://www.bonheur.ch).